

COVID-19

Chères Spectatrices, chers Spectateurs,

La tempête que nous traversons aujourd'hui est d'une ampleur inédite. Et le monde de la culture s'en trouve particulièrement affecté. La pandémie du virus Covid-19 a contraint l'Opéra national du Rhin, comme tous les lieux de spectacle en Europe, à annuler ses représentations lyriques et chorégraphiques jusqu'à la fin de la saison et à fermer ses ateliers.

Cette période hors du commun aura des conséquences programmatiques et économiques sur l'avenir de notre Maison. Nous nous efforçons en effet de reporter les spectacles annulés sur des saisons ultérieures. Et nous tenons aussi à faire preuve de solidarité envers les artistes qui font vivre nos théâtres, en leur versant des indemnités pour leurs contrats devenus sans objet, de manière à ce qu'ils ne soient pas privés de tout revenu pendant la durée de fermeture des salles. Ces annulations ont donc un coût non-négligeable pour l'OnR, d'autant que les recettes de billetterie pour l'année 2020 seront très en dessous de ce qui était prévu dans notre budget.

Nous restons toutefois confiants en notre capacité à surmonter cette crise. Aussi travaillons-nous d'arrache-pied à préparer l'avenir, afin que l'Opéra national du Rhin continue de développer ses liens riches et multiples entre les grandes créations de l'esprit humain (actuelles ou anciennes) et des publics envisagés dans toute leur diversité. A l'heure du retour à la vie normale, nous serons là, avec vous et à votre service. Et nous continuerons d'accomplir nos missions avec passion et dévouement. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous avoir témoigné votre volonté de nous soutenir en ces mois de turbulence, et nous vous adressons d'ores et déjà nos plus vifs remerciements.

Dans l'immédiat et très concrètement, si vous avez acheté des places (isolément ou par abonnement) aux spectacles de l'OnR annulés pendant la crise du Covid-19, différentes possibilités s'offrent à vous :

- Si vous souhaitez nous soutenir, à l'instar de ce qui se pratique dans nombre de théâtres, vous pouvez offrir à l'OnR les sommes que vous avez payées pour les représentations annulées, au titre de vos quotes parts d'abonnements de la saison 2019-2020 ou de vos achats de billets de spectacles.
- Vous avez également la possibilité de transformer votre quote part d'abonnement ou les billets en votre possession en chèque cadeau, valable pour la saison 2020-2021.
- Vous pouvez aussi solliciter le remboursement de votre quote part d'abonnement ou des billets achetés.

Quel que soit votre souhait, les démarches à faire sont simples. Elles sont indiquées ci-dessous.

Au plaisir de vous (re)voir dès que possible dans nos salles.
Et en attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Alain Perroux
Directeur général

Nos équipes sont à votre écoute :

Pour les spectateurs abonnés et billetterie à Mulhouse : cschmerber@onr.fr

Merci de bien vouloir confirmer par mail votre souhait d'offrir vos billets, de bénéficier d'un avoir pour la saison 2020-2021 ou d'être remboursé (il n'est pas nécessaire de renvoyer vos billets)

Pour les spectateurs abonnés et billetterie à Colmar : cschmerber@onr.fr

Merci de bien vouloir confirmer par mail votre souhait d'offrir vos billets ou d'être remboursé (pas de possibilité de bon cadeau, il n'est pas nécessaire de renvoyer vos billets)

Pour les spectateurs abonnés et billetterie à Strasbourg : casse@onr.fr

Merci de bien vouloir confirmer par mail votre souhait d'offrir vos billets, de bénéficier d'un chèque cadeau sur la saison 2020-2021(4) ou d'être remboursé (sur envoi des billets et d'un RIB).

Nous vous remercions de bien vouloir nous contacter avant le 31 octobre 2020. Au-delà de cette date, aucune demande ne pourra être prise en compte. Nous vous remercions de votre patience quant au traitement de votre demande.